



Contrat collectif de santé obligatoire pour les agents

C'est le moment de vous affilier, faites-le simplement en ligne !

1 Préparez vos documents.

Rassemblez votre RIB et votre attestation de droits (ainsi que celles de votre conjoint et de vos enfants, si besoin).

2 Activez votre affiliation ou demandez votre dispense.

Ouvrez le courriel envoyé sur votre messagerie professionnelle pour accéder à votre parcours digital d'affiliation via le lien personnel.

3 Connectez-vous à votre Espace personnel sécurisé.

- Si vous êtes adhérent MGEN, connectez-vous à votre Espace personnel sécurisé avec vos identifiants habituels.
- Si vous êtes adhérent MGEN et que vous n'avez pas encore activé votre Espace personnel sécurisé, nous vous invitons à le faire dès maintenant avec l'adresse électronique de votre choix.
- Si vous n'êtes pas encore adhérent MGEN, activez votre compte avec l'adresse électronique de votre choix.

Renseignez vos informations personnelles et celles de vos bénéficiaires éventuels.

4 Choisissez votre garantie optionnelle (facultative) pour renforcer votre protection.

Vous avez également la possibilité de couvrir vos proches si vous le souhaitez.

5 Validez et finalisez.

- Indiquez vos coordonnées bancaires.
- Renseignez le code de votre organisme de Sécurité sociale.
- Vérifiez vos coordonnées.
- Remplacez si besoin l'adresse courriel professionnelle renseignée par votre adresse courriel personnelle.
- Validez pour finaliser votre affiliation ou demander une dispense.

Important : la première prise de contact par MGEN se fera par courriel sur votre messagerie professionnelle. Ce message est **déterminant** car il vous permettra de réaliser votre parcours digital individualisé d'affiliation.